



CASTEX

Le bulletin municipal

n°8 - Septembre 2022

EDITO

AU PROGRAMME

Edito : Sobriété ?!	1
Besoin de nous joindre	1
La rentrée des associations	2
Affichages légaux	3
Restons en contact	3
Couverture réseau de téléphonie mobile	3
Du changement dans nos poubelles	3
Adressage postal	4
Projet Castex centre	4
Chorale	5
Eglise	5
Bienvenue et au revoir	5
Maison de services au public	5
Repair café	5
15 octobre : le jour de la nuit	5
Numéros utiles	5
Bien-vivre ensemble	5
Ramassage des poubelles	5
PLUI	6
Idée rando : Boucle de Sabarat	7-8

Sobriété ?!

La question des ressources et de nos manières de les consommer est dans toutes les conversations en cette fin d'été.

En effet, l'eau s'est faite rare, dans nos rivières, nos sols et parfois même pour certains au robinet. L'énergie également, sous toutes ses formes, préoccupe. Tout comme notre production de déchet que nous n'arrivons pas encore à réduire suffisamment.

Ces enjeux sont les grands défis des années à venir.

Deux membres du conseil municipal ont eu l'opportunité de visiter le centre de tri qui s'occupe de nos sacs jaunes. Celui-ci a été modernisé et, depuis novembre dernier, TOUS les emballages, de la barquette en polystyrène au pot de yaourt, se trient.

Cette visite a été stupéfiante : Technologies de pointe dans le tri, qui pour 80% des emballages, se fait automatiquement sans intervention humaine, qualité et créativité des projets mis en places, dynamisme et engagement des employés...



Ballots de recyclables en sortie du cheminement de tri—Centre de tri du Plantaurel—Varilhes

Mais plus encore, ce qui est stupéfiant, c'est la quantité des déchets produits !

Ici ces déchets sont en grande partie recyclables. Mais les déchets qui sont enfouis sous terre à Berbiac, ceux issus des « sacs noirs » et du « tout venant » des déchèteries, sont en quantité plus importante encore !

La municipalité a la volonté de vous informer au mieux, de manière concrète et ludique, sur cette question. Des rencontres vont vous être proposées.

La sobriété n'est pas qu'un mot à la mode, il est notre devenir et la question de nos consommations sera l'enjeu de notre avenir.

Anne COURTIAL - Maire de Castex

Besoin de nous joindre :

Secrétariat de mairie

Mardi 13h/17h et jeudi 08h30/12h30

Téléphone : 05 61 69 67 06

Site : www.castex.fr

Permanence de la Maire

1^{er} samedi du mois 09h/11h sans RDV

Mail : mairiecastex@orange.fr



ZOOM : La rentrée des associations

COMITE des FETES

Le Comité des Fêtes de Castex invite chaque habitant à son **Assemblée Générale annuelle** qui se tiendra le :

3 octobre 2022, 18h00 à la salle communale de Castex.

A l'ordre du jour :

- ♦ Bilan moral : Point et discussion sur les manifestations de l'année écoulée,
- ♦ Bilan financier,
- ♦ Membres actifs : départs et arrivées



Que vous ayez envie de donner seulement un petit coup de main, soutenir un projet spécifique qui vous tient à cœur, ou encore vous impliquer pleinement dans cette association essentielle à la bonne humeur et l'ambiance du village, venez à l'Assemblée Générale ! C'est le moment !!!

La place de chacun est importante pour que vive le Comité des Fêtes de Castex et perdure la belle énergie de notre village.

CASTEX LOISIRS DETENTE

Reprise des activités de l'association de sport et loisirs de Castex. Au programme :

- ♦ Gymnastique : les lundis de 19h à 20h30 ;
- ♦ Randonnée pédestre : les mercredis et jeudis après-midi ;
- ♦ Valorisation de la « figue de Castex ».

En ce qui concerne la « figue de Castex », l'association valorise notre patrimoine vivant en transformant cette espèce endémique du village. Elle sera d'ailleurs présente avec ses productions à la fête de la figue des 1&2 octobre au Mas d'Azil.

La gym bénéficie d'une super ambiance, de par sa prof et ses membres. Rires et courbatures assurés quelque soit votre âge et condition physique, venez vous maintenir en forme !

Les randonnées du mercredi sont pour tous niveaux et celles du jeudi un peu plus ardues ! A votre convenance.

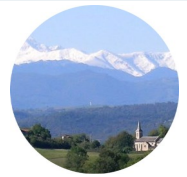
Contact pour renseignement et adhésion : Téléphone au 06 30 44 38 47 ou mail sur castex.loisirs@laposte.net



Bien-vivre ensemble : Le village regorge de fruits délicieux à portée de main : prunes, noix, raisins... et bien-sûr figues.



La cueillette est permise sur les espaces publics... à discrétion et pour votre consommation personnelle ! Ainsi, il est possible de ramasser quelques figues en passant, mais la majorité de la production servira à l'Association Castex Loisirs Détente qui a planté ces figuiers, les entretient et exploite leur production afin de faire vivre et connaître cette espèce spécifique. La cueillette dans les espaces privés des habitants, dans leurs haies longeant les parcelles ou chez eux, est, rappelons-le, interdite sans leur autorisation.



Affichages légaux

Depuis le 1er juillet, la réglementation des affichages légaux des communes françaises a changé.

Les affichages légaux sont les comptes rendus des conseils municipaux, les arrêtés... tout ce qui d'ordinaire s'affichait en mairie.

La dématérialisation est la règle. Ainsi, tous les affichages légaux, hors ceux privés nominatifs, seront publiés sur le site internet de la commune.

Un exemplaire papier restera toujours consultable en mairie ;)



Restons en contact

Pour ceux qui ne l'ont pas encore rempli, trouvez avec votre bulletin municipal le formulaire « restons en contact » à nous retourner en mairie si vous le souhaitez.

Ce formulaire nous permet de vous transmettre les informations légales mais aussi vous annoncer des nouvelles plus festives.

Ce mode de contact facilite nos échanges et vous informe .

Couverture réseau de téléphonie mobile

La municipalité a ouvert plusieurs espaces de rencontres et concertations depuis janvier dernier sur ce sujet afin de vous tenir informés et maintenir les liens avec tous.

L'implantation de l'antenne se fera sur la commune de Daumazan, tout en couvrant le secteur de Castex.

Vous trouverez sur le site internet de la commune l'ensemble des éléments en lien avec ce dossier, retraçant la chronologie des faits ainsi que les comptes rendus de réunions.



Nous sommes allés chercher, il y a peu, nos containers (ou cabas) pour les emballages et recyclables.

Pour rappel, le retrait de votre équipement, bac jaune ou cabas jaune, est obligatoire. Il n'entraînera en rien une tarification à venir puisque les emballages/recyclables, au contraire des ordures ménagères résiduelles (OMR) qui se trouvent

dans vos sacs poubelles noirs, ne seront pas taxés. Alors, allez-y sans crainte : trier et recycler, c'est bon pour la planète et le porte-monnaie !

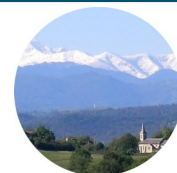
À partir du 9 janvier, les sacs jaunes ne seront plus collectés, seulement les bacs jaunes. Si vous avez loupé la distribution, vous pouvez encore aller le chercher un mardi matin, lors de la permanence du Smectom. Attention les jours de collecte vont changer à partir du 9 janvier : les mercredis impaires : bacs noirs, les mercredis paires : bacs jaunes



Bien-vivre ensemble : Pensons à sortir les containers la veille des ramassages et les rentrer après pour éviter les dégradations par des animaux errants et la pollution de notre environnement. Pour les mêmes raisons (et le dos des personnels du Smectom ramassant les sacs) les sacs poubelles ne doivent pas être posés au sol. Si besoins spécifiques contactez le Smectom

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi)

Le 7 juin dernier, les élus du SPECTOM ont voté pour la TEOMi comme mode de tarification incitative, applicable en 2024. Cette taxe sera incluse dans le paiement de votre taxe foncière. Ce choix s'est fait après de nombreux débats passionnés. Nous reviendrons prochainement vous expliquer concrètement comment cela va s'appliquer pour chacun d'entre nous.



Adressage postal

C'est quoi ?

Cela correspond aux adresses permettant une localisation précise des différents habitants de la commune mais aussi des points d'intérêts et/ou utiles (bornes incendie, entrée de chemin de randonnée...)

Pourquoi ?

Tout d'abord cela est devenu obligatoire pour toutes les communes, quelque soit leur taille.

Au-delà de cette nouvelle réglementation, cela a un intérêt direct pour chacun d'entre nous :

- ◆ Rapidité d'intervention des divers services de secours ;
- ◆ Efficacité des divers services à domicile d'aide à la personne ;
- ◆ Déplacements facilités pour nos amis et invités ;
- ◆ Optimisation de la livraison du courrier et colis ;
- ◆ Déploiement juste et sans erreurs des services.



Mise en œuvre : vers une co-construction pour faire vivre l'histoire du village

Pas de révolution dans les noms de rues mais la volonté de faire de nos usages d'appellation, ancrés dans nos histoire et géographie, la base de cette réflexion.

La municipalité s'est donc mise au travail et souhaite co-construire avec ceux qui le souhaitent les futures adresses du village au travers d'un groupe de travail mairie-citoyen :

-> Rendez-vous le 8 octobre 10h à la mairie.

Vous êtes intéressé mais vous ne pouvez pas venir ? Pas de souci, signalez-vous à la mairie, nous vous informerons du travail engagé et des prochaines dates.

Projet de redynamisation du centre de Castex



Mme Lupion, Sous-Préfète de Saint-Girons, est venue rencontrer la municipalité de Castex afin d'évoquer le projet de redynamisation du centre de Castex.

Elle s'est montrée intéressée et nous a assuré de l'engagement de l'Etat dans la concrétisation de ce beau projet.

Mme Téqui, Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, ainsi que Mr Rummens, Directeur de l'aménagement et environnement, sont également venus nous rencontrer pour ce projet qu'ils ont qualifié « d'exemplaire » et faisant preuve d'une vision globale : sociale, économique et écologique.

Ils se sont engagés pleinement à soutenir ce « projet pilote » et à participer aux réunions de maîtrise d'œuvre, aux côtés des partenaires déjà présents : l'EPFO et bien-sur la CCAL.

Merci également à la Région Occitanie qui s'est montrée présente pour soutenir ce projet.



Les premières réunions de travail, avec Romain Naudy, architecte, et Bénédicte Ciry, paysagiste-urbaniste, ont commencé et le projet avance.

Une réunion de concertation publique vous sera d'ailleurs bientôt proposée !



Chorale

Merci à la Cantariza, chorales de l'Arize et de Montbrun Bocage, pour le magnifique récital donné en l'église de Castex en mai dernier.

Un beau moment partagé !



Eglise

L'église de Castex a bénéficié de quelques travaux : toitures remaniées, électricité et éclairage au top. L'église est prête à recevoir toutes les manifestations : chorales, expositions...

Soyez créatifs, nous vous suivrons !

Bienvenue et au revoir

Bienvenue :

- ♦ À Alexandra et Daniel à Rugaud ;
- ♦ Et un spécial bienvenue à Lucien, notre plus jeune Castétois, né en février ;)

Au revoir :

- ♦ A Louise et Gilles et leurs enfants à Manzac ;
- ♦ Et Claude à Rugaud

Nous leur souhaitons une belle continuation vers de nouveaux horizons.

Nous envoyons tout particulièrement nos pensées à la famille d'Yvette Davoust qui nous a quittés en ce mois de septembre.

Maison de services au public

La maison de services au public du bureau de poste de Daumazan s'est (ré)ouverte, après des travaux de modernisation. Vous pouvez accéder, selon les horaires d'ouverture habituel de la Poste, à un poste informatique, un accès internet gratuit ainsi que des conseils pour toutes vos démarches administratives.

Courriel : msap.daumazan-sur-arize@laposte.fr

Tel : 05 61 69 80 12

Repair café

Tous les 1er samedi du mois, de 14h à 17h, à l'hôtel d'entreprise de Lézat. Venez apprendre à réparer plutôt que de jeter. Gratuit et ouvert à tous !

15 octobre : Le jour de la nuit

Rendez-vous le 15 octobre 21h au niveau de la figueraie du cimetière pour une observation du ciel étoilé.

Le jour de la nuit est une manifestation annuelle organisée pour attirer l'attention de tous sur les conséquences de la pollution lumineuse, sur la santé comme la biodiversité, tout en renouant avec la magie de la nuit.

Pour l'occasion, l'éclairage public sera éteint ce soir là.



Numéros utiles :

La mairie, souvent sollicitée en cas de problèmes réseaux, n'est pas le bon interlocuteur. Petit rappel des numéros utiles pour avoir une réponse efficace :

- ♦ Smectom : 05 61 68 02 02
- ♦ SMDEA : 05 61 04 09 00
- ♦ Ligne téléphoniques et poteaux : sur « dommages-reseaux.orange.fr »
- ♦ Electricité : sur « enedis.fr » ou 09 72 67 50 09



Bien-vivre ensemble

Chacun est le bienvenu dans nos manifestations... dans le respect de tous et des lieux. Ainsi, merci à tous de venir dans une tenue adaptée et d'avoir un comportement ajusté aux lieux et aux personnes. Merci !

Ramassage des poubelles :



les lundis des semaines paires

3, 17 et 31 octobre, 14 et 28 novembre, 12 et 26 décembre.

Urbanisme, élaboration du PLUI :

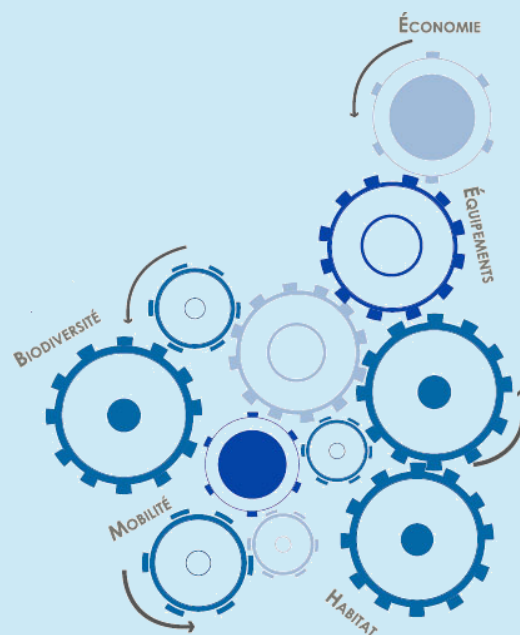
Nous en sommes à la fin de la phase d'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui est la pièce maîtresse du PLUI. Rappelons que le PADD correspond à l'expression d'un projet politique visant à répondre aux besoins présents du territoire sans compromettre ceux des générations futures.

Ses orientations, définies par les élus, s'appuient sur les constats et les enjeux identifiés lors de la réalisation du diagnostic mais aussi le contexte législatif de la loi «**Climat et Résilience**».

Cette loi limite la consommation d'espaces urbanisables pour les 10 ans à venir : Elle devrait être inférieure à la moitié de l'espace consommé des 10 dernières années. La loi impose donc une contrainte importante qui va limiter notre expansion urbaine, modifier notre rapport à l'occupation des sols et à pour objectif de respecter l'enjeu de protection de notre environnement et biodiversité.

Les grands enjeux définis sont :

- ♦ **L'équité sociale** : Permettre à chacun d'avoir accès à un logement digne, proposer une diversité de logements (grands, petits, maison, appartement, loyers modérés) ;
- ♦ **La dynamique économique** : Favoriser l'accueil d'activités économiques, permettre aux habitants de travailler en Arize-Lèze ;
- ♦ **La protection de l'environnement** : Densification urbaine, limitation de l'étalement, protection des zones environnementales importantes (cours d'eau, bocages...). Il s'agit ici de préserver la richesse environnementale de notre territoire et d'accompagner la résilience vis-à-vis des changements climatiques.



Le PLUI doit également permettre l'arrivée de nouveaux habitants afin de pérenniser le dynamisme de notre territoire.

En ce qui concerne notre village, il s'agit de soutenir l'activité et son développement, accueillir de nouveaux habitants, tout en préservant le bien-vivre ensemble et notre qualité de vie.

Nous avons déjà engagé avec vous un travail de réflexion et de discussion afin de :

- ♦ Evaluer le zonage du document d'urbanisme en vigueur et les potentielles modifications ;
- ♦ Valoriser le patrimoine existant : Bâties anciens, croix, fontaines, figue de castex... ;
- ♦ Envisager les changements de destinations possibles de bâtiments ;
- ♦ Reconsidérer les zones urbanisables afin de tisser un maillage cohérent et harmonieux ;
- ♦ Accompagner la diversification de l'habitat et l'accueil de nouveaux ménages.

Prochaine étape : Le zonage et règlement !

Et comme toujours, retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la Communauté de Communes : www.arize-leze.fr



Circuit de la boucle de Sabarat - Les Bordes et plus...

Lors de cette jolie balade, vous pourrez découvrir le charme des quères du Plantaurel et la Vallée de l'Arize. De magnifiques points de vue s'offriront à vous.

Possibilité de rejoindre le Mas d'Azil par le Mesplé (Aller/retour de 1.5km) depuis le point 3 sur l'itinéraire ci-dessous.

Départ/Arrivée : Place du temple à Sabarat

Difficulté : Facile

Durée : 1h30

Distance : 4.5km

Balisage : jaune

Dénivelé positif : 200m

Activité : A pied ou à vélo

Points de passages :



1. A partir du temple à Sabarat, prendre la petite route goudronnée en direction du sud-ouest.

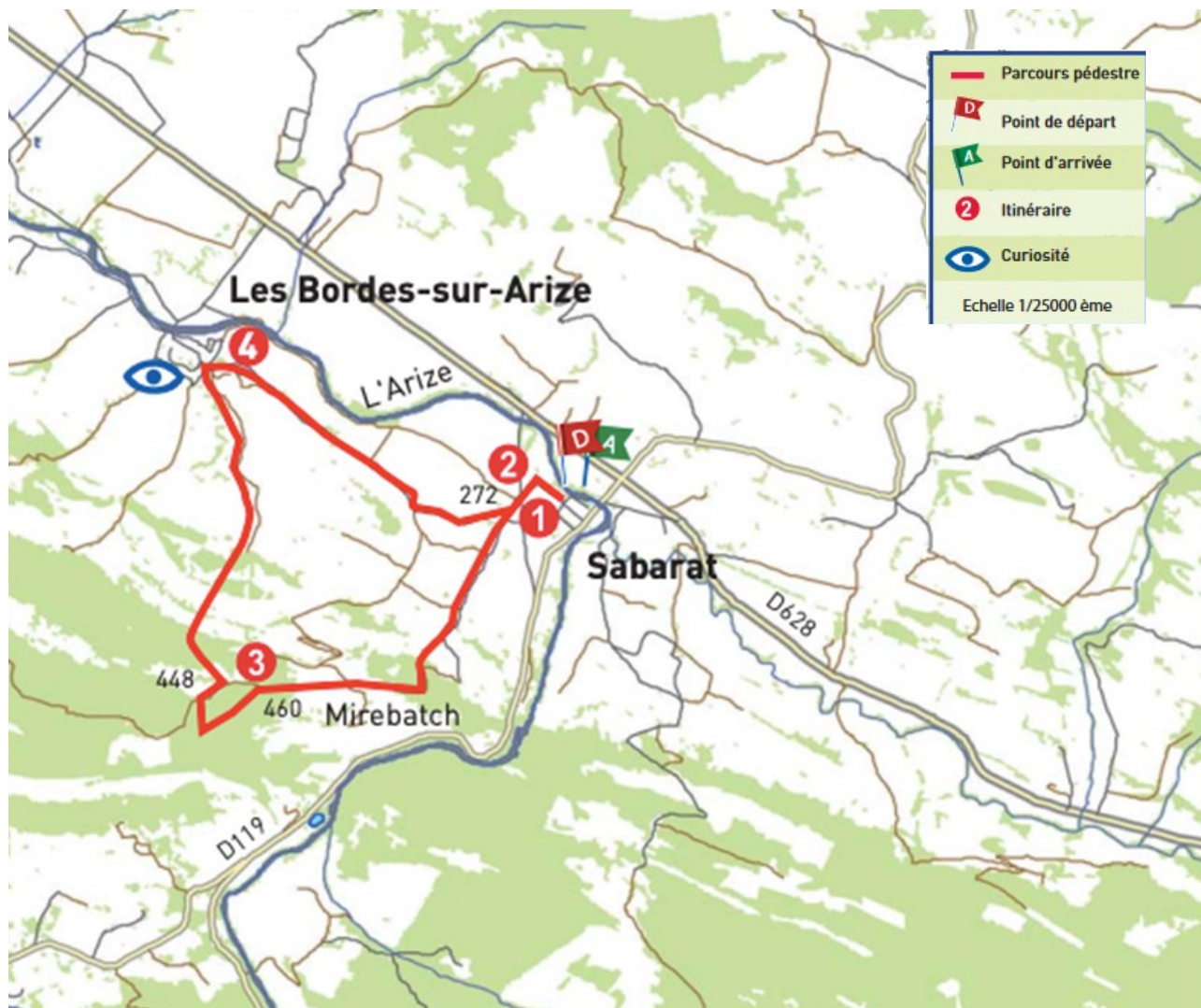
2. Une cinquantaine de mètres après la station de pompage, prendre le sentier balisé à droite et monter à travers prairies et bois jusqu'au sommet coté : altitude 460 m.

3. Ici, plusieurs alternatives s'ouvrent à vous :

- ◆ Si vous souhaitez rallonger un peu cette balade, vous pouvez :
 - Vous balader sur ce grand plateau pendant plusieurs heures, découvrir les cabanes de bergers en pierre, ramasser des asperges sauvages en saison
 - et/ou
 - Rejoindre le Mas d'Azil par le Mesplé (rajouter un petit aller/retour de 1.5km)
- ◆ Vous pouvez directement ou après avoir rallongé, descendre jusqu'à un petit col puis vous diriger vers le nord et le nord-ouest. Le chemin rejoint les Bordes-sur-Arize. Prenez le temps de visiter ses ruelles pavées et maisons à colombage.

4. A l'entrée du village des Bordes sur Arize, un chemin ombragé qui part sur la droite, vous ramène au temple de Sabarat.

Vous pouvez retrouver cet itinéraire et explications sur : <http://www.tourisme-arize-leze.com/sabarat/les-trois-communes/tabid/1954/offreid/36ec5fab-de33-430b-84dc-bb5ee0eb61f1>



Belle balade à tous !

Quelques règles et recommandations

Vérifier la **météo** avant de partir. Prévoir de bonnes **chaussures** et attention aux orties et ronces sur les mollets nus ! Pensez à prendre votre nécessaire de survie (**eau**, lunettes de soleil, téléphone portable...) En période de chasse, pensez à vous vêtir de manière voyantes et à vous manifester de manière sonore. Respecter la vie rural : pensez à promener vos **chiens en laisse** et ne marchez pas dans les prés en culture. Protégez notre environnement : **Ramassez vos déchets**, ne cueillez pas les belles fleurs sauvages que vous croisez et n'allumez jamais de feu.

Carte IGN à l'échelle 1:25000ème ou 1:50000ème de la région est conseillée.

Bulletin sur papier recyclé : Votre bulletin municipal est à présent imprimé sur du papier recyclé. Un geste de plus pour la planète !

Directrice de publication : Anne Courtial, Maire de Castex

Crédits photos : P1 : Anne Courtial ; p5 : Virginie Bros-Facer ; p 7 : Office du tourisme Arize-Lèze

Crédits illustrations : Vecteezy.com et p2 : effets nature ; p3 : Smectom ; p4 : Préfecture de l'Ariège, Conseil Départemental d'Ariège, Conseil Régional d'Occitanie ; p5 : agir pour l'environnement ; p6 : Cittanova ; p7 et 8 : Office du tourisme Arize-Lèze.

Impression : Imprimerie du noisetier - 74, rue Sésilé - 09300 Lavelanet

Comité de rédaction : Conseillers municipaux

Conception graphique et réalisation : Anne Courtial

Journal édité par la mairie de Castex

